

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 1 (1856)
Heft: 9

Artikel: École centrale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328123>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de décrire ; bornons-nous pour le moment à faire remarquer que, dans un pays de peu d'étendue, comme la Suisse, et par le fait même que nos troupes ne sauraient être appelées à faire des expéditions lointaines, il sera toujours possible, lorsqu'un corps d'artillerie devra user d'un chemin de fer, de faire monter, comme cela s'est fait à Morges, les canonniers sur leurs pièces, au lieu de leur affecter des voitures spéciales, comme cela se fait en France. L'on gagne ainsi du temps et de la place. Quant au système employé, le 4 juillet dernier, pour l'embarquement du matériel, il est d'une simplicité qui ne laisse rien à désirer ; en augmentant quelque peu le nombre des plateaux destinés à supporter les voitures, l'on évite les agencements compliqués en usage dans l'artillerie française ; la pièce reste sur son avant-train, repose sur ses quatre roues, comme sur une route ordinaire. L'augmentation qui en résulte dans la longueur du convoi est amplement compensée par la place que l'on gagne en faisant monter les canonniers sur leurs pièces. En somme, il faut moins de temps et de peine qu'avec le système français, et le résultat est le même, à la condition cependant, nous le répétons, que le trajet à parcourir ne soit pas trop long.

Nous n'avons point à nous étendre sur les événements ultérieurs qui signalèrent la course faite par l'école de recrues. Mais nous dirons en terminant que, si l'essai dont nous venons de parler a réussi, cela provient non-seulement du zèle et de la discipline de la troupe, mais aussi, et en grande partie, des dispositions prises par l'administration du chemin de fer de l'Ouest. L'excellent et vaste matériel de cette Compagnie a parfaitement soutenu une épreuve décisive, et l'emploi en a été habilement dirigé par M. d'Albenas, remplissant les fonctions de chef du trafic et du mouvement.

ÉCOLE CENTRALE.

L'école centrale s'est terminée le 31 août, après avoir été inspectée en détail par M. le colonel Rilliet.

— Mercredi et jeudi, l'école a été visitée par le directeur du département militaire fédéral, M. Frey-Hérosé, et par M. le conseiller fédéral Fornerod, accompagnés du secrétaire du département, M. le lieutenant-colonel Finsterwald.

— Le domestique d'officier, prévenu de vol, a été jugé par le conseil de guerre le 28 août, et condamné à un an de réclusion. La défense a été présentée par M. le capitaine d'état-major Burry.

— La section de l'état-major du génie, composée de M. le lieutenant Mercier et M. le sous-lieutenant Imhof, s'est particulièrement distinguée cette année, sous la direction de M. le major Gautier. L'inspecteur de l'école en a fait les plus grands éloges devant le corps d'officiers ; on cite entr'autres comme des travaux remarquables de ces deux officiers un dessin d'un projet d'attaque d'un front Cormontaigne et le dessin d'un front Noizet.

RÉUNION DE TROUPES A YVERDON.

Le plus grand nombre des officiers de l'état-major étaient déjà arrivés avant le 2 septembre. Les cadres des six bataillons Hermenjat et Paschoud (Vaud), Nickles et Mayer (Berne), Colomb (Neuchâtel) et Schorderet (Fribourg), ainsi que la belle compagnie de guides de Genève, au grand complet, sont arrivés le 3 septembre, les